



INFORMATION PRESSE

METRO FRANCE SIGNE LA CONVENTION DE PARTENARIAT « ELEVEURS ET ENGAGÉS » AVEC LA FNB ET LES JEUNES AGRICULTEURS

Paris, le 26 février 2024, METRO France, la Fédération Nationale Bovine (FNB) associée à la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs, signent la convention de partenariat « éleveurs et engagés ». Liés par la Charte Origine France, ils renforcent ainsi leur partenariat pour soutenir les éleveurs bovins et garantir des produits issus d'un élevage équitable, éthique et durable.

L'objectif de la démarche Eleveur et Engagé est de rémunérer les éleveurs à la juste valeur de leurs coûts de production, leur garantissant une juste rémunération. Pour METRO France, défendre la rémunération des éleveurs est une priorité, ainsi l'éleveur perçoit un prix à la hauteur du coût de production en viande bovine. En contrepartie d'un prix plus juste, la démarche "Éleveur & Engagé" se fonde sur un élevage herbager et à taille humaine, caractéristique de la ferme France. Bien-être des animaux, conditions d'abattage ou encore respect de l'environnement, le partenariat implique des conditions d'élevage et de traçabilité irréprochables pour atteindre une meilleure qualité.

Ethique, Eleveur et Engagé vise à apporter de la transparence entre éleveurs et distributeurs. La viande porteuse du logo « Eleveur & Engagé » garantit un produit de qualité et issu d'un élevage respectueux du modèle d'élevage herbivore à la française. Pour répondre aux besoins spécifiques de la restauration, des critères stricts sont fixés comme l'âge (8 ans maximum), l'état d'engraissement de l'animal, ou encore la maturation de la viande qui doit durer 10 jours minimum. Le projet qui s'inscrit dans une démarche locale est actuellement en place dans 15 Halles METRO (Chartres, Nantes, Caen, Cergy, La Rochelle, Le Havre, Paris 12^{ème}, Rouen, Bourges, Vaulx en Velin, Orléans, Limonest, Monetau, Lyon Gerland et Nanterre) et a vocation à se développer.

Dans un objectif de transparence, la Convention de partenariat signée le 26 février 2024 prévoit également l'intervention des deux abattoirs mandatés (PUIGRENIER et EVA) par METRO France et des Organisations de Producteurs ELVEA afin de s'assurer du juste transfert du complément de prix auprès des Eleveurs mobilisés dans la démarche Eleveur et Engagé.

Crédit Photo FNSEA



*de gauche à droite sur la photo : Patrick Eychenié Secrétaire Général METRO France, Cédric Mandin secrétaire général de la FNB, Pascal Peltier directeur général de METRO France, Arnaud Rousseau président de la FNSEA, Julie Artus Directrice des affaires publiques METRO France, Cynthia Merope Directrice offre et marketing METRO France et Philippe Dufour président ELVEA Ile-de-France.

« Nos équipes sont fières de cet engagement qui est une réponse aux enjeux de la filière Restauration Hors Domicile et aux attentes de la filière élevage bovin qui fait face à de nombreux enjeux. Entre revalorisation des produits de nos terroirs et redynamisation du tissu économique local, la démarche "Éleveur & Engagé" constitue un véritable atout sur la carte d'un restaurateur. » déclare **Pascal Peltier**, directeur général de METRO France.



« Dans un contexte où les producteurs de viande bovine sont en attente de signaux forts et clairs sur l'enjeu de la rémunération mais aussi sur la volonté d'augmenter la part de viande bovine française sur ce secteur, cette convention inédite en restauration hors domicile, ne peut être que saluée. Nous le voyons, par l'action des acteurs de la filière et ici METRO France, il est possible de payer les producteurs en prenant en compte les indicateurs de coûts de production de référence, telle que défini par les lois EGalims. Ce n'est pas une utopie de pouvoir le faire ! déclare **Patrick Benezit**, Président de la Fédération Nationale Bovine

« Jeunes Agriculteurs salue cette démarche qui permet d'assurer visibilité et meilleure rémunération aux éleveurs engagés. Cette convention permet également la mise en valeur de nos savoir-faire français sur le segment de la restauration commerciale, encore fragile sur l'approvisionnement origine France. Nous appelons l'ensemble des Halles Métro à s'emparer de cette convention afin de l'appliquer sur des volumes conséquents, c'est la condition qui permettra de faire une réelle différence sur la rémunération de nos agriculteurs et ainsi promouvoir le renouvellement des générations » déclare **Arnaud Gaillot**, Président des Jeunes Agriculteurs.

A PROPOS DE METRO FRANCE

METRO est le premier fournisseur de la restauration en France. Avec 99 Halles réparties sur l'ensemble du territoire, offrant la possibilité de venir sur site ou de se faire livrer, METRO France propose à tous les restaurateurs et commerçants une offre globale alliant l'approvisionnement en produits alimentaires allant de l'ultra frais au sec, et leurs compléments en équipements et en services. Ses 9 000 collaborateurs mettent chaque jour leur expertise au service de 400 000 professionnels. Avec 50 000 références, dont 10 000 en produits locaux et régionaux, et plus de 100 000 sur metro.fr, l'enseigne est la seule à proposer tous les jours la plus grande offre sur le marché, et s'engage auprès des professionnels, qu'ils soient producteurs, restaurateurs ou artisans, notamment avec la Charte Origine France qui valorise l'agriculture française auprès de la restauration indépendante. METRO soutient également les grands événements de la profession tels que le Bocuse d'Or, le Trophée du Maître d'Hôtel, le concours de la Meilleure Brigade de France ou le lancement du guide Michelin. Certifié ISO 22000 pour le management de la sécurité des denrées alimentaires, METRO France intègre pleinement la Responsabilité Sociétale et Environnementale à sa stratégie en adoptant les lignes directrices de la norme ISO 26000. Fidèle à ses valeurs, l'enseigne accompagne ses collaborateurs et ses clients avec des solutions clés en main pour un comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement, afin d'améliorer leurs empreintes carbone et tendre vers plus de durable. www.metro.fr

A PROPOS DE LA FEDERATION NATIONALE BOVINE

Créée en 1947, la Fédération Nationale Bovine (FNB) a pour mission l'organisation, la représentation, et la défense des intérêts communs des producteurs de viande bovine au niveau français. La FNB, syndicat professionnel spécialisé, fédère les sections départementales de producteurs de viande bovine, dans le cadre du réseau FNSEA, auquel elle est adhérente. Elle veille en particulier aux enjeux de rémunération des éleveurs, ainsi qu'à l'orientation des politiques publiques au plan européen et national. Son action s'exerce auprès des pouvoirs publics et au sein des organisations professionnelles et interprofessionnelles. La FNB est notamment investie dans l'ensemble des dossiers de la filière bovine, pour une valorisation des produits français sur le marché national (distribution, restauration hors foyer) et à l'export. Elle agit en parallèle pour la reconnaissance des spécificités de l'élevage dans le cadre de la PAC, et s'est activement mobilisée contre les accords de libre-échange dans lesquels le haut niveau de normes de production du modèle de production français n'est pas préservé. Au niveau national, l'élevage bovin est présent sur 145.000 exploitations professionnelles dont environ 85.000 élevages avec un cheptel de races à viande rassemblant environ 4 millions de vaches allaitantes. La production française de gros bovins et veau de boucherie est annuellement de l'ordre de 1.450.000 tonnes, auxquels s'ajoutent notamment plus de 1,1 million de bovins exportés.

A PROPOS DES JEUNES AGRICULTEURS

Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat agricole entièrement dédié à la cause des jeunes. Apolitique et indépendant, il est représenté sur l'ensemble du territoire par des agriculteurs âgés de moins de 38 ans. Fort de 14 structures régionales et 95 structures départementales, le syndicat valorise toutes les régions agricoles et tous les secteurs de production en France.